

Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce**Taux de taxation et tarification¹****Taux de taxes foncières générales****Taux par catégories d'immeubles**

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis	0,6812
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,7143
Immeubles non résidentiels	3,2720
Terrains vagues	1,3624

Réserve financière de l'eau**Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau**

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues desservis	0,1060
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,1060
Immeubles non résidentiels ²	0,3408

Réserve financière de la voirie**Taxe spéciale pour travaux de voirie**

Immeubles résidentiels	0,0038
Immeubles non résidentiels	0,0251

Taxes d'arrondissement

Taxe relative aux services (tous les immeubles)	0,0500
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0251

Tarification fiscale locale**Tarification de l'eau**

Immeubles non résidentiels : Un tarif au compteur de 0,22 \$/m³ aux grands consommateurs d'eau.

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

² En 2015, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,57 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.